PROJET ASSOCIATIF EVRETZ 2018-2020

Elaboré par les membres du Codir élus à l'assemblée générale du 23 juin 2018

Sommaire

Sommaire 2
Introduction 3
I. Diagnostic de l'association 4
A. Qui sommes-nous ? 4
1. Identité de l'association 4
2. État actuel de l'association 4
B. Atouts/faiblesses/opportunités/Menaces 5
II. Formalisation du projet 6
1. Période du projet 6
2. Les objectifs poursuivis 6
III. Traduction du projet 7
Orientation 1 : Promotion de la discipline « Roller » dans sa globalité pour s'ouvrir à de nouveaux publics 7
Orientation 2 : Consolidation de la formation et poursuite de la progression sportive vers le haut-niveau 8
Orientation 3 : Indépendance financière 9
Orientation 4 : Amélioration de la communication interne et externe 10
Orientation 5 : Entretien des Équipements et amélioration de la sécurité des pratiquants 11
IV. Évaluation du projet 12
A. Chronogramme d'actions 12
B. Avancement des actions 12
Le suivi des différentes actions est tracé dans le fichier Excel « Chronogramme et suivi projet associatif 2018-2020 » 12

INTRODUCTION

« Qu'est-ce que c'est que le projet associatif ? »

Pour comprendre ce concept : le Centre National d'Appui et de Ressources du Sport (CNAR - http://cnar-sport.franceolympique.com/accueil.php) propose a définition suivante :

Le projet associatif est le résultat d'une réflexion collective sur ce que souhaitent réaliser les membres de l'association et sur la manière dont ils veulent le faire, compte tenu de la situation actuelle de leur structure.

« Pourquoi faire ça alors qu'on y arrive très bien sans depuis toujours ? » Au moins quatre arguments peuvent être avancés pour expliquer tout l'intérêt à cette démarche :

- ce travail permet de faire le point collectivement sur l'association
- la réflexion commune autour d'un projet associatif permet de donner du sens aux actions qui vont être menées
- sa formalisation c'est-à-dire son écriture permet à l'ensemble des acteurs (membres du bureau, du comité directeur et des adhérents) d'avoir une ligne directrice commune
- la réalisation d'un projet associatif permet de présenter et de communiquer sur l'association.

S'il n'y a pas de règle concernant ce qui doit figurer dans le projet, son objectif est qu'il traduise ce pourquoi les personnes agissent ensemble.

Quatre étapes sont généralement identifiées dans les projets associatifs :

1. Diagnostic de l'association : point de départ à tout projet, cette étape questionne l'état des forces et des faiblesses de l'association.
2. Formalisation du projet : résultat du diagnostic, la formalisation du projet associatif définit le cadre d'action de l'association et les orientations choisies représentent la politique de la structure.
3. Traduction du projet : c'est la déclinaison opérationnelle du projet associatif dans laquelle est explicitement indiqué le plan d'action proposé dans le cadre des objectifs formalisé précédemment.
4. Évaluation du projet : assurant la cohérence du projet associatif avec la réalité du terrain, l'évaluation mesure ou juge de la bonne marche du projet et vérifie si les objectifs sont atteints.

I. DIAGNOSTIC DE L'ASSOCIATION

Cette étape qui vise à savoir où en est l'association avant d'évaluer ses forces et faiblesses. Cette première phase a pour but de recueillir un maximum d'informations sur l'association, et ce dans les domaines exprimant les problématiques majeures de la structure. Ce recensement de données permettra de réaliser une photographie claire de l'association et de son environnement puis favorisera l'analyse réalisée dans une seconde phase.

Avantages : Repérer les besoins de l'association et en dégager les priorités pour faire émerger des objectifs ou axes de travail permettant de construire le projet associatif.

A. QUI SOMMES-NOUS ?

1. IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association : Evretz

Objet de l'association : Association sportive ayant pour objet de permettre la pratique du roller et du roller in-Line-hockey

Date de création de l'association : Parution au journal officiel (No 20060042) le 21/10/2006 (No. d'annonce : 693)

Localisation de l'association : Mairie d'Esvres, Rue Nationale, 37320 Esvres

2. ÉTAT ACTUEL DE L'ASSOCIATION

Les valeurs : convivialité, esprit d'équipe, intégrité, partage, plaisir, respect des autres, excellence, sport de haut niveau.

Les membres : En 2017-2018, l'association comptait 174 licenciés, dont 35% de féminines. La moitié des membres ont moins de 18 ans (50%). Enfin, les adhérents sont principalement domiciliés à l'est de Tours parmi lesquels se trouvent un tiers d'esvriens.

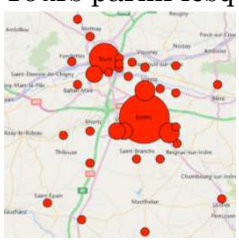

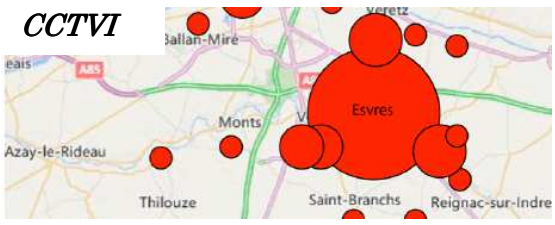

Les grands domaines d'activité : Roller-hockey, école de patinage, initiation roller, floorball, hockey Luge.

Les partenaires institutionnels : Ville d'Esvres, Région Centre Val de Loire, Conseil Départemental.

Les partenaires historiques : Ater, Gsm Immobilier, Auchan, Jak creation, Boulagerie Mechine, Brasserie l'Aurore, Le bistro Quai.

B. ATOUTS/FAIBLESSES/OPPORTUNITES/MENACES

Atouts :

- Ambiance familiale du club
- Équipe sénior moteur
- Efficacité de la buvette
- Entraîneur toutes catégories
- Relations avec la mairie
- Investissement des bénévoles
- Flexibilité de l'organisation
- Gymnase adapté pour les manifestations (gradins, buvette, etc.)

Faiblesses :

- Créneaux d'entrainement insuffisants
- Baisse du caractère familial du club
- Qualité du terrain (sol : état du terrain dégradé)
- Difficulté de parrainage / sponsoring ou manque de suivi
- Absence de contact au sein du réseau fédéral
- Communication interne et externe (site web, réseaux sociaux, presse…)
- Mise en sommeil du roller Hockey Luge
- Uni disciplinaire (Roller-Hockey)

Opportunités :

- Nombreuses nouvelles installations à Esvres
  - Skate parc
  - Pistes cyclable et routes peu vallonnées
- Nombreuses installations au sein de la CCTVI et Région Centre Val de Loire
- Activité Hockey Luge en plein développement actuellement en France
- Développement des équipes Féminines et Jeunesse

Menaces :

- Concurrence forte (Tours, Vierzon, Bourges, Angers)
- Pérennisation de l'emploi salarié
- Baisse des subventions pour le domaine associatif
- Durcissement des exigences fédérales en matière d'infrastructure

II. FORMALISATION DU PROJET

Résultat de la réflexion menée sur la situation de l'association (ses valeurs, ses objectifs, ses actions), le projet associatif définit le cadre d'actions de l'association. Souvent informelle, la construction du projet associatif de manière collective avec tous les acteurs de l'association et sa formalisation dans un document écrit aboutit à la création d'un socle commun de toutes les actions qui seront menées par l'association. Comme indiqué en introduction, les orientations choisies lors de cette étape représenteront la politique de la structure et ce document sera le garant des choix entrepris et de l'esprit qui anime l'association.

Avantage : Formaliser le projet permet un partage, une communication et, ainsi, une implication de tous.

➔ **Vers quoi voulons-nous aller ?**

1. PERIODE DU PROJET

Projet envisagé sur 2 saisons sportives (sept. 2018 – juin 2020)

2. LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Les Objectifs ci-dessous sont issus d'une réflexion et échanges au sein du CoDir suite à l'état des lieux précédent.

- Orientation 1 : Promotion de la discipline « Roller » dans sa globalité pour s'ouvrir à de nouveaux publics
- Orientation 2 : Consolidation de la formation et poursuite de la progression sportive vers le haut niveau.
- Orientation 3 : Independence financière
- Orientation 4 : Amélioration de la communication interne et externe
- Orientation 5 : Amélioration des équipements et de la sécurité des pratiquants

Par ces cinq orientations, l'association se donne l'objectif de rayonner sur la commune d'Esvres, sur la CCTVI, sur la région Centre val de Loire, sur la France et au niveau Européen.

III. TRADUCTION DU PROJET

C'est la phase opérationnelle avec l'établissement d'un plan d'actions et de fiches actions. Ces outils permettent de définir avec plus de précisions les tenants et les aboutissants du projet de l'association.

Avantages : véritable tableau de bord, le plan d'action offre une vision globale des actions de la structure et d'une feuille de route pour chacune de ces actions. De plus, il permet de fournir des données d'appui pour les demandes de subventions, pour valoriser les actions, pour rédiger le bilan d'activité, etc. La fiche action constitue une feuille de route pour les acteurs qui a pour principale vocation de rendre plus lisibles les actions de l'association tant pour les personnes extérieures que pour les acteurs eux-mêmes.

➔ **Comment voulons-nous y aller ?**

ORIENTATION 1 : PROMOTION DE LA DISCIPLINE « ROLLER » DANS SA GLOBALITE POUR S'OUVRIR A DE NOUVEAUX PUBLICS

L'orientation 1 se décline en deux axes de travail :

1. Développement géographique :
   - Sur Esvres :
     - commune d'implantation et soutien de toujours
     - participation aux manifestations de la ville
   - Sur la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI)
     - Intervention, en fonction des manifestations et disciplines sur les communes de la CCTVI
   - Sur la région
     - Compétitions de roller Hockey catégorie N4 & 3 catégories jeunesses
     - Compétition amateur
     - Free-Style
   - Sur la France
     - Compétitions de roller Hockey catégories Féminines et N3.
     - Compétition de Free-style
   - Sur l'Europe
     - Compétition Free-style

2. Développement des activités Familiales :
   - Ecole de patinage : tous âges
   - Free-Style et randonnée : tous âges

Actions

- Action 1 : Participer aux fora des associations (Esvres et Veigné).
- Action 2 : Organiser un tournoi jeunesse en fin d'année (Roller-Hockey).
- Action 3 : Ouvrir une section découverte dans le cadre de l'accompagnement périscolaire (Roller – toutes disciplines).
- Action 4 : Structurer l'école de patinage.
- Action 5 : Ouvrir une section Free-Style et randonnées.
- Action 6 : Poursuivre le système de prêt annuel d'équipements (inventaire, fiche action « prêt de matériel », etc.) et mise en place d'une bourse aux équipements en début d'année afin de favoriser l'accès au plus grand nombre des activités proposées par l'association.

Nota : l'association s'autorise à intervenir dans d'autres communes ou régions, dans le cadre du rayonnement de l'activité et des collectivités aidant l'association.

ORIENTATION 2 : CONSOLIDATION DE LA FORMATION ET POURSUITE DE LA PROGRESSION SPORTIVE VERS LE HAUT-NIVEAU

L'orientation 2 se décline en deux axes de travail :

1. Roller hockey : Mise en compétition progressive, au fur et à mesure de l'évolution vers les catégories séniors
2. Free-style : accompagnement vers le haut niveau en fonction des objectifs individuels

Actions

- Action 1 : Maintenir un entraineur diplômé – toutes catégories.
- Action 2 : Continuer à former les bénévoles (sportivement et structurellement).
- Action 3 : Accompagner et favoriser les résultats des équipes « compétition ».
- Action 4 : Développer le partenariat avec les clubs proches.
- Action 5 : Former des bénévoles à la table de marque et mettre en place des feuilles de match numériques

ORIENTATION 3 : INDEPENDANCE FINANCIERE

Depuis la présence du roller Hockey à Esvres, les associations (Patators puis Evretz) ont toujours maintenues en équilibre (légèrement positif chaque année) ses résultats. La nécessité de professionnaliser les entrainements (Projet associatif 2014/2017) impose à l'association de trouver de nouveaux fonds et de pérenniser ces derniers.

Les subventions des différentes collectivités sont considérées comme le résultat de partenariats privilégiés suite à l'implication de l'association dans la vie collective locale.

Le retour d'expérience sur la première année de salariat du poste d'entraineur est positif :

- Sécurisation des entrainements,
- Progression de toutes les catégories,
- Résultats locaux, régionaux et nationaux,
- Augmentation du nombre de licenciés (+15%).

Le poste répond donc au besoin de l'association. Aussi les actions ci-après sont orientées sur les solutions de pérennisation financière de l'association.

Actions

- Action 1 : Ajuster le plan de prospection sur 3 ans,
  - Réaliser un catalogue chiffré des prestations de partenariats possibles,
  - Echelonner les périodicités de renouvellement de partenariats,
  - Anticiper les échéances, mettre à jour ce plan de financement tous les ans.
- Action 2 : Consolider les partenariats existants,
  - Partenariats locaux et historiques,
  - S'adapter pour répondre au mieux aux besoins de chacun.
- Action 3 : Rechercher de nouveaux partenaires,
  - Locaux, régionaux et nationaux,
  - Créer un réseau de partenaires.
- Action 4 : Maitriser les dépenses
  - Couts de déplacements
  - Interventions du salarié

ORIENTATION 4 : AMELIORATION DE LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

- Action 1 : Remise en place d'une lettre d'information trimestrielle pour informer les adhérents de l'actualité de l'association, maintenir un contact régulier avec tous les membres de l'association, et assurer un retour auprès des partenaires institutionnels et privés

- Action 2 : Mettre à jour le site internet en favorisant les liens et la visibilité des partenaires ; augmenter son trafic en incitant les lecteurs (membres ou non membres) à le visiter

- Action 3 : Mettre à jour l'organigramme et les fiches de postes en fonction des besoins de l'association (décrits dans ce projet associatif)

- Action 4 : Participer aux manifestations officielles et sportives ; réaliser un rétro-planning annuel de ces manifestations et des demandes de subventions

- Action 5 : Veiller aux évolutions des réglementations juridiques et sportives, répondre aux interrogations des adhérents et réaliser un mémorandum des règles et des changements à chaque début d'année.

- Action 6 : Améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux (gestion de contenu à valeur ajoutée sur Facebook et Twitter, flux RSS, etc.).

- Action 7 : Améliorer du web-marketing (boutique en ligne, promotion, etc.)

- Action 8 : Améliorer la communication publicitaire (NR, panneau lumineux, modernisation des affiches publicitaires)

- Action 9 : Mettre à jour les fiches de procédures (location de minibus, etc.)

ORIENTATION 5 : ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ET AMELIORATION DE LA SECURITE DES PRATIQUANTS

La municipalité d'Esvres met à disposition de l'association, dans des créneaux définis annuellement, le gymnase Georges Brassens. Ce gymnase est partagé avec les autres associations de la commune :

- les créneaux de mise à disposition de ce gymnase sont donc limités.
- Les équipements communs doivent convenir aux différentes activités que la municipalité jugera utile
- Les équipements spécifiques doivent être entretenus par l'association et en conformité avec les accords municipaux

Nota :

- Action 1 : Inventorier annuellement le matériel propre à l'association (équipement) – remettre à niveau le matériel et compléter les manquants
- Action 2 : Améliorer des conditions de jeu : sécurisation du public, entretien des balustrades, protection des parties supérieures notamment aux angles,
- Action 3 : Finaliser la mise en place d'un sol type « stilmat ». Cette action devra être menée en partenariat avec la municipalité et les autres usagers du gymnase
  - L'association doit être force de propositions
  - L'association doit être au service de la municipalité
- Action 4 : Protéger le public avec proposition d'un filet supérieur.
- Action 5 : Mettre en place une formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur

IV. ÉVALUATION DU PROJET

Comme tout projet, le projet associatif nécessite des phases d'évaluation pour moduler, améliorer ou réorienter les actions à mener dans les années à venir. Aussi, elle permet d'appuyer et de légitimer les prises de décisions sur ces éventuels ajustements ou changements à adopter ou encore justifier la réalisation partielle d'actions auprès des adhérant et/ou des partenaires. **L'évaluation doit être anticipée et préparée en amont des actions menées**. En effet, les critères et/ou la forme de l'évaluation choisis doivent avoir fait l'objet d'une réflexion préalable afin qu'elle puisse être la plus facile et la plus opérante possible. D'un point de vue de la méthode, il s'agit de mettre en place des commissions de suivi, adaptée à la nature des actions menées, chargée d'établir un ou plusieurs bilans (intermédiaires/final) et de les évaluer par rapport aux objectifs initiaux.

Avantage : L'évaluation conditionne d'une part la pertinence du projet et d'autre part sa réussite. Elle joue un rôle majeur d'indicateur (de réussite ou d'échec) et permet alors la régulation et l'évolution des actions et plus largement du projet associatif.

A. CHRONOGRAMME D'ACTIONS

Afin de permettre l'évaluation des différentes actions menées dans le cadre du projet, un chronogramme d'activité a été établi. Celui-ci a pour but de recenser l'ensemble des actions à effectuer durant l'année, d'établir la chronologie dans laquelle ces actions seront menées et d'identifier la ou les personnes du bureau en charge du suivi de ces actions.

Les réunions de bureau et du comité directeur, respectivement mensuelles et trimestrielles, seront l'occasion d'évaluer les actions menées et de faire le point sur les actions à venir.

L'image du chronogramme ci-après est issue du fichier Excel « Chronogramme et suivi projet associatif 2018-2020 »

Chronogramme et
suivi projet associatif

B. AVANCEMENT DES ACTIONS

Le suivi des différentes actions est tracé dans le fichier Excel « Chronogramme et suivi projet associatif 2018-2020 »

1: Important - Urgent // 2: Important - non Urgent // 3 : Non-Important - Urgent // 4 : Non-Important - non Urgent

Action | Préparation / suivi | Jalons / points d'avancement

Orientation		Actions	Priorité	Référent	Moyens Financier	Moyens Humains	Moyens Matériel
Orientation 1 : Promotion de la discipline « Roller » dans une globalité pour s'ouvrir à nouveaux publics	2a	Organiser un tournoi jeunesse en fin d'année (Roller-Hockey)	2	Resp. Jeunesse		Salarié	
	3	Ouvrir une section découverte dans le cadre de l'accompagnement périscolaire (Roller – toutes disciplines)	2a	Resp. Jeunesse Resp. Sponsoring		Salarié	
	4	Structurer l'école de patinage	1	Resp. Jeunesse		Salarié	
	5	Ouvrir une section Free-Style et randonnée	1	Resp. Jeunesse Resp. Randonnée		Salarié Bénévoles formés	Skate parcs
	6	Poursuivre le système de prêt annuel d'équipements et mise en place d'une bourse aux équipements	3	Secrétariat			
Orientation 2 : Consolidation de la formation et pérennisation de la progression sportive vers le haut-niveau	1	Maintenir un entraineur diplômé – toutes catégories	1	Président Commission RH			
	2a	Continuer à former les bénévoles (sportivement et structurellement)	2a	Président Resp. Jeunesse Resp. Senior Resp. Free-Style ®	Coût de formation	Salarié Resp. RH	
	3	Accompagner et favoriser les résultats des équipes (compétition)	2	Resp. Jeunesse Resp. Senior Resp. Free-Style ®		Salarié	
	4	Développer le partenariat avec le club proche	1	Resp. Jeunesse Resp. Senior Resp. Free-Style ®			
	5	Former des bénévoles à la table de marque et mettre en place des feuilles de match numériques	2	Secrétaire	Coût de formation	Bénévoles formés	
Orientation 3 : Indépendance financière	1	Ajuster le plan de prospection sur 3 ans	1	Resp. Sponsoring		Salarié Président	
	2	Consolider les partenariats existants	2	Resp. Sponsoring		Salarié Président	
	3	Rechercher de nouveaux partenaires	1	Resp. Sponsoring		Salarié Président	
	4	Maitriser les dépenses	2	Trésorière		Président Trésorière	
Orientations d'améliorations de la communication interne et externe	1	Remise en place d'une lettre d'information trimestrielle maintenir un contact régulier avec tous les membres de l'association assurer un retour auprès des partenaires institutionnels et privés	3	Resp. Communication média			
	2	Mettre à jour le site internet	3	Resp. Communication média			
	3	Mettre à jour l'organigramme et le fichier de parrainage	1	Président Secrétaire			
	4	Participer aux manifestations officielles et sportives ; réaliser un rétro-planning annuel de ces manifestations et des demandes de subventions	2	Président Resp. Jeunesse Resp. Senior		Volontaires	
	5	Veiller aux évolutions des réglementations juridiques et sportives, répondre aux interrogations des adhérents et réaliser un mémorandum des règles et des changements à chaque début d'année	3	Resp. Arbitrage Commission FSH			
	6	Améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux	2	Resp. Communication média			
	7	Améliorer du web-marketing	2	Resp. Communication média Resp. Sponsoring			
	8	Améliorer la communication publicitaire	2	Resp. Sponsoring Resp. Buvette et manifestation			
	9	Mettre à jour les fichiers de procédures	2	Secrétaire			
Orientations 5 : Entretien des équipements et améliorations de la sécurité des pratiquants	1	Inventorier annuellement le matériel propre à l'association (équipement) – remettre à niveau le matériel et compléter les manquants	2				
	2	Améliorer des conditions de sécurisation du public, entretien des balustrades, protection des parties supérieures notamment aux angles	1				
	3	Finaliser la mise en place d'un sol type « tatami ». Cette action devra être menée en partenariat avec la municipalité et les autres usagers du gymnase	2				
	4	Protéger le public avec la prépositions d'un filet supérieur	2				
	5	Mettre en place une formation aux premiers secours et à l'utilisation du défibrillateur	2				